

**POL132 — LE CANADA ET LE QUÉBEC DANS LE MONDE**  
**Automne 2023**

**Enseignant : Steve Lavoie, M.A.**

Horaire : Vendredi de 13h à 16h

Local : A6-3005

Disponibilité : Sur rendez-vous

✉ [Steve.Lavoie2@usherbrooke.ca](mailto:Steve.Lavoie2@usherbrooke.ca)

Bureau : A6-1018

---

**PLAN DE COURS**

« Avis. Tout le matériel didactique fourni dans le cadre du cours est protégé par droits d’auteur. Toute distribution, communication, publication ou diffusion, sans le consentement préalable de la personne titulaire des droits d’auteur, à des tiers ne faisant pas partie du cours est prohibée, sous peine de sanction disciplinaire (Règlement des études [Règlement 2575-009] articles 9.4.2 al. 1 et 9.5.7) ».

**CIBLE DE FORMATION**

Comprendre le rôle du Canada et du Québec dans les relations internationales, ainsi que les processus de formulation et de décision en matière de politique étrangère au Canada et au Québec.

**CONTENU DU COURS**

Concepts et connaissances nécessaires à l'analyse d'une politique extérieure. Rappel historique des grandes étapes et orientations de la politique étrangère canadienne. Formulation et application de la politique étrangère canadienne : pouvoirs, règles, processus décisionnel, acteurs et groupes de pression. Le Canada dans les organisations internationales. Rôles et images du Canada sur la scène mondiale. Le Québec sur la scène mondiale. Les compétences du Québec en matière de politique extérieure. Les partenaires du Québec : États-Unis, France, Mexique, Amérique latine, Europe et Francophonie.

**CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES**

À la fin du trimestre, les étudiantes et étudiants seront en mesure d’appliquer les compétences (C) suivantes :

- C1 : Expliquer les fondements de la politique étrangère canadienne et québécoise et d’analyser les interactions entre les différents paliers de gouvernement ;
- C2 : Analyser des enjeux spécifiques à la politique étrangère canadienne et québécoise ;
- C3 : Évaluer des enjeux spécifiques à la politique étrangère canadienne et québécoise ; et
- C4 : Formuler des recommandations portant sur des enjeux spécifiques à la politique étrangère canadienne et québécoise.

À la fin de la session, une étudiante ou un étudiant qui réussit le cours sera en mesure de faire l’analyse d’enjeux de politique étrangère en appliquant les cadres théoriques des théories des RI. Les étudiantes et étudiants devraient de plus être en mesure d’évaluer et analyser des enjeux spécifiques à la politique étrangère du Canada et du Québec ainsi que de formuler des recommandations.

Ce cours permettra donc aux étudiantes et étudiants de faire l'application des théories des RI, comme vu lors du POL 129, dans un contexte spécifique. De plus, ceci permettra aux étudiantes et étudiants de développer plus en profondeur leur pensée critique, leur capacité d'analyse et d'évaluation ainsi que leur habileté de réaction technique ainsi que de communication orale qui sera inestimable dans leur vie professionnelle.

### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Le cours sera constitué d'une combinaison de présentations magistrales, conférencières et conférenciers ainsi que de discussions dirigées. De plus, certaines des leçons feront l'objet d'une confirmation par le biais d'un quiz rapide, soit de 5 à 10 questions, sur le site Moodle du cours. Afin de développer leurs capacités d'analyse, de synthèse et d'évaluation, les étudiantes et étudiants devront réaliser une note de breffage. La note de breffage fera aussi l'objet d'une présentation orale en classe, qui permettra de développer les habiletés de communication. Un examen de mi-session permettra d'évaluer l'acquisition des connaissances théoriques de base ainsi que les capacités d'analyse des étudiantes et étudiants. L'ensemble du cours fera l'objet d'un examen maison afin d'assurer que l'ensemble des connaissances et habiletés développées tout au long du cours sont bien maîtrisées.

### LECTURE OBLIGATOIRE

Nossal, Kim Richard, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec* 2<sup>e</sup> édition, Les Presses de l'Université de Montréal, 2023.

### LECTURES OPTIONNELLES

Fourot, Aude-Claire, Rémi Léger, Jérémie Cornut et Nicolas Kenny (dir.), *Le Canada dans le monde. Acteurs, idées, gouvernance*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2019.

Morin, Jean-Frédéric, *La politique étrangère. Théories, méthodes et références*, Armand Colin, 2013.

Les autres lectures optionnelles seront mises en ligne soit sur Moodle ou soit par un lien fourni pour la version en ligne.

### MODES D'ÉVALUATION ET ÉCHÉANCE

Évaluation	Moment	Compétence(s) visée(s)	Pondération
Quiz Moodle	Semaines 2 à 7	C1	10 % (2 % chacun)
Examen mi-session	Semaine 6	C1/C2	30 %
Note de breffage	Semaine 12	C2/C3/C4	20 %
Comité restreint	Semaines 13 et 14	C2/C3/C4	10 %
Examen final	Semaine 16	C1/C2/C3	30 %

**Quiz (Compétence 1)**

Les quiz hebdomadaires, de la semaine 2 à 7, auront pour but d'assurer l'acquisition des connaissances de base sur lesquels sera construit l'ensemble du reste du cours. Les quiz seront sur Moodle et contiendront 5-10 questions. Les questions pourront varier de la réponse courte (1 à 2 mots), l'association de concept, les vrai ou faux ou les questions à choix multiples. Les quiz devront être complétés avant le début du cours suivant. La rétroaction sera immédiate et les étudiantes et étudiants sont encouragés à aborder en classe un sujet qui aura pu s'avérer difficile durant le quiz lors du cours suivant.

**Examen de mi-session (Compétence 1 et 2)**

L'examen de mi-session constituera à une évaluation des connaissances de base requises dans l'étude de la politique étrangère canadienne et québécoise. L'examen portera sur l'ensemble de la matière vue en classe ainsi que sur les lectures obligatoires. L'examen aura lieu sur Moodle.

**Note de breffage et Comité restreint (Compétence 3 et 4)**

Les étudiantes et étudiants devront, en équipe, faire la rédaction d'une note de breffage de 5 pages. Les équipes joueront le rôle d'un acteur spécifique qui aura donc un agenda qui lui est propre. Cette note de breffage sera rédigée dans le contexte suivant : Que devraient être les priorités du Canada sur la scène internationale en 2023 ? La note de breffage devra contenir une mise en contexte, une analyse des enjeux principaux, l'identification des priorités et une ou plusieurs recommandations afin de répondre aux priorités identifiées. La ou les recommandations devront bien sûr être ancrées dans la réalité nationale (capacité, budget, etc.). La note de breffage devra être remise **au plus tard le vendredi 17 novembre à 23 h 59**. Toute remise après cette date sera pénalisée comme indiqué à la section RETARD ET ABSENCE À UN ÉVÈNEMENT D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES.

En plus de la rédaction de la note de breffage, les équipes devront faire la présentation de leur note de breffage en classe les vendredis 24 novembre et 1er décembre. La présentation ne devra pas dépasser 10 minutes. Un support visuel devra être utilisé. Les étudiants et étudiantes devront expliquer rapidement le contexte de l'enjeu identifié, en faire une analyse succincte et consacrer suffisamment de temps aux recommandations afin d'être en mesure de convaincre les décideurs.

Veillez noter que la note de breffage peut faire l'objet d'une préévaluation. Afin de se prévaloir de cette opportunité, la note de breffage devra être remise pour la préévaluation **au plus tard le vendredi 10 novembre**. Toutes remises ultérieures à cette date ne pourront être préévaluées.

**Examen de fin de session individuel (Compétence 1, 2 et 3)**

L'examen de fin de session est un examen maison portant sur l'ensemble du cours, dont les modalités seront expliquées en classe. L'examen de fin de session compte pour 30 % de la note finale. L'examen sera transmis aux étudiantes et aux étudiants via Moodle le vendredi 8 décembre 2023 et devra être déposé dans la section prévue à cet effet **au plus tard le mardi 19 décembre 2023, à 23 h 59**. Toute remise après cette date sera pénalisée comme indiqué à la section RETARD ET ABSENCE À UN ÉVÈNEMENT D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES.

## CALENDRIER DES SEANCES

Dates	Thèmes	Activités ou travaux	Compétence	Lectures
Semaine 1 1er septembre	<b>Présentation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de cours</li> <li>Évaluation</li> </ul> <b>Introduction</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pourquoi étudier la politique étrangère ?</li> </ul>			Aucune
<b>PARTIE 1 — LE CONTEXTE DE LA POLITIQUE ETRANGERE CANADIENNE ET QUEBECOISE</b>				
Semaine 2 8 septembre	<b>Les bases</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Géographie</li> <li>Économie</li> <li>Organisations internationales</li> </ul> <b>La place du Canada dans le monde</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'influence</li> <li>La puissance</li> </ul>	Quiz 1	C1 (2 %)	Nossal, Roussel et Paquin, chapitre 7 et 8, p 311-376 et 377-439.
Semaine 3 15 septembre	<b>Les idées dominantes en politique étrangère canadienne</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Impérialisme</li> <li>Isolationnisme</li> <li>Internationalisme</li> <li>Régionalisme</li> <li>Continentalisme</li> </ul>	Quiz 2	C1 (2 %)	Nossal, Roussel et Paquin, chapitre 6, p. 253-310.
Semaine 4 22 septembre	<b>Le fédéralisme, la politique étrangère canadienne et les provinces</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>La Constitution canadienne et la politique étrangère</li> <li>Le fédéralisme face aux relations internationales</li> <li>La consultation</li> </ul> <b>La paradiplomatie québécoise</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Doctrine Gérin-Lajoie</li> <li>L'identité québécoise et son impact sur la politique étrangère</li> </ul>	Quiz 3	C1 (2 %)	Nossal, Roussel et Paquin, chapitres 9 et 11, 439-466 et 503-540
Semaine 5 29 septembre	Congé : Journée nationale de la vérité et de la réconciliation			

Dates	Thèmes	Activités ou travaux	Compétence	Lectures
<b>PARTIE 2 — LES ACTEURS DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE CANADIENNE</b>				
Semaine 6 6 octobre	<b>Les acteurs en politiques étrangères</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le rôle du premier ministre</li> <li>Les ministres</li> <li>La bureaucratie</li> <li>Le Parlement</li> </ul>	Quiz 4	C1 (2 %)	Nossal, Roussel et Paquin, chapitre 3 et 4, p. 91-146 et 147-198
Semaine 7 13 octobre	Examen mi-session (Moodle)		C1/C2 (30 %)	Aucune
Semaine 8 20 octobre	<b>Les intérêts des provinces et la politique étrangère</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'économie</li> <li>L'environnement</li> <li>La sécurité</li> </ul>	Quiz 5	C1 (2 %)	Nossal, Roussel et Paquin, chapitre 10, p. 467-502.
Semaine 9 27 octobre	Congé : Semaine de relâche			
<b>PARTIE 3 — THÉMATIQUE EN POLITIQUE ÉTRANGÈRE CANADIENNE</b>				
Semaine 10 3 novembre	<b>L'impact de la Défense nationale sur la politique étrangère canadienne</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Canada et les opérations onusiennes</li> <li>Une nation guerrière ?</li> <li>Le Canada et l'Ukraine</li> </ul>			Voir textes sur Moodle
Semaine 11 10 novembre	<b>L'éléphant dans la pièce — Les relations canado-américaines</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'impact de la présidence sur les relations canado-américaines</li> </ul>	Date limite pour la préévaluation de la note de breffage		Voir textes sur Moodle
Semaine 12 17 novembre	<b>Follow the money</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'impact des intérêts commerciaux sur la politique étrangère canadienne</li> </ul>	Remise note de breffage	C2/C3/C4 (20 %)	Voir textes sur Moodle
Semaine 13 24 novembre	Comité restreint	Présentations orales	C2/C3/C4 (10 %)	Aucune
Semaine 14 1er décembre	Comité restreint	Présentations orales	C2/C3/C4 (10 %)	Aucune
Semaine 15 8 décembre	<b>Conclusion</b> Remise examen maison (Moodle) 19 décembre		C1/C2/C3 (30 %)	Aucune

Dates importantes	Contenu
15 septembre 2023 (les activités retirées ne seront pas facturées)	Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques
Retrait ou abandon d'un cours sur Genote	<a href="https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/">https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/</a>
15 novembre 2023 (les activités abandonnées sont facturées)	Date limite d'abandon des activités pédagogiques
Semaine de relâche	Du 23 au 27 octobre 2023
Journée réservée aux activités étudiantes (campus principal seulement)	31 août (8 h 30 à 22 h)
Suspension des activités pédagogiques de 1 <sup>er</sup> cycle : assemblées générales de l'AGEFLESH	19 sept., de 11 h 50 à 15 h 50 15 nov., de 11 h 50 à 15 h 50
Congés universitaires	Fête du Travail : 4 sept. Journée nat. vérité et réconciliation : 29 sept. Action de grâces : 9 oct.
Période d'examens	Du 11 au 22 décembre 2023 (le plan de cours peut prévoir la poursuite des activités pendant cette période)

## QUALITÉ DU FRANÇAIS

Pour les examens en classe, même s'il n'y a aucune pénalité pour la qualité du français, il faut cependant y faire attention afin de faciliter la compréhension et la clarté du propos. Pour les examens maison, les exposés oraux et les travaux, la pénalité s'applique jusqu'à -15 % de la note du travail.

## RETARD ET ABSENCE À UN ÉVÈNEMENT D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Tout retard non justifié sera pénalisé de -5 % par jour de retard (incluant les samedis et dimanches) par évaluation. Des problèmes de santé, le décès d'un proche et des motifs parentaux sont les seules justifications acceptables pour le retard ou l'absence à un événement d'évaluation des apprentissages. Une attestation officielle sera exigée.

## GUIDE DU TRAVAIL ÉCRIT

Les travaux devront respecter le [guide de présentation des travaux du département](#)

## REMISE

Attention — remise des travaux : Les étudiantes et étudiants doivent remettre leurs travaux sur la page Moodle du cours, aux espaces prévus à cet effet.

## PLAGIAT ET INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

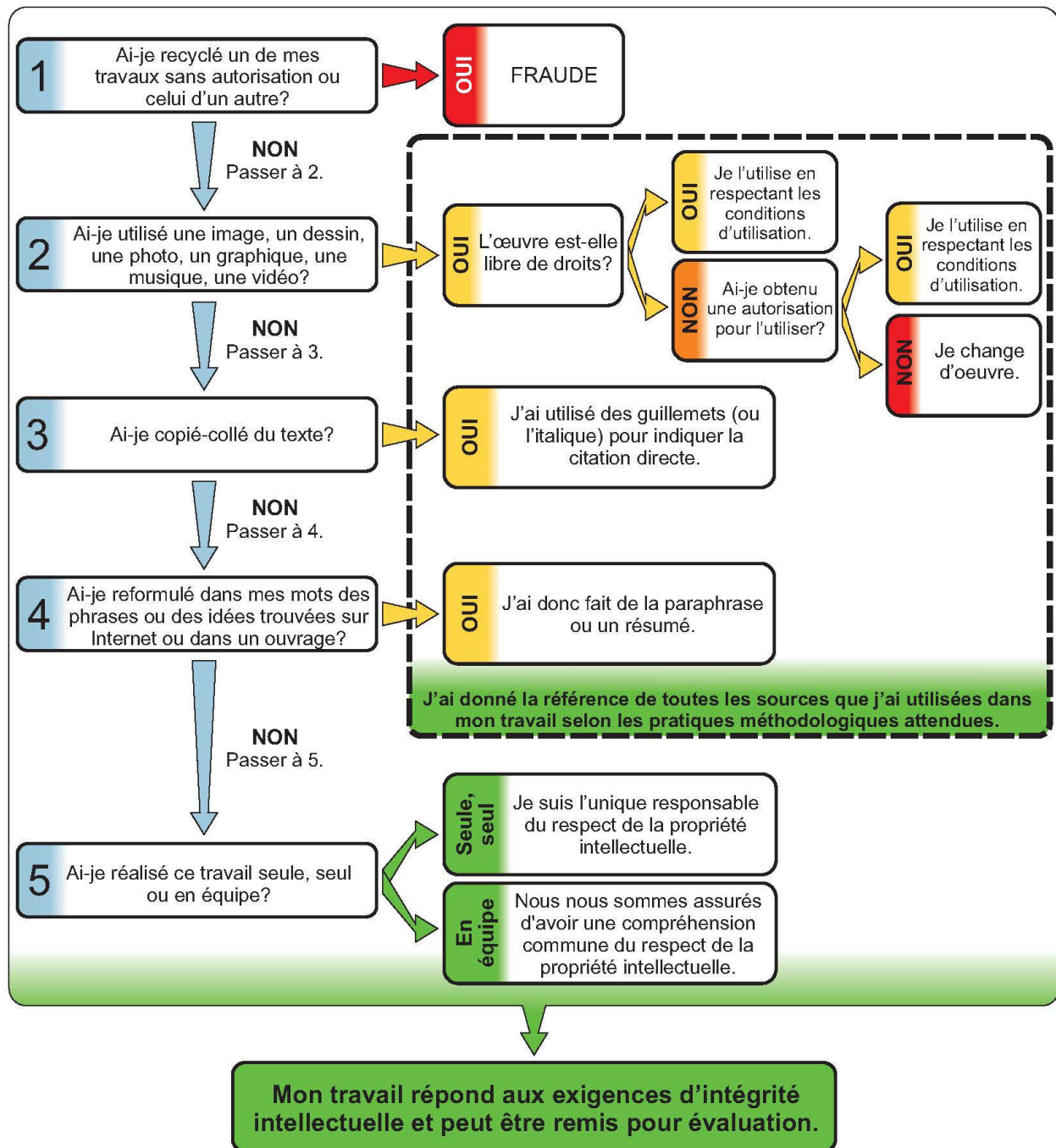
Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle — Étudiants — Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat — Service de soutien à la formation — Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire. [Visionner la vidéo « Copier/coller/citer »](#).

## Mon travail est-il prêt à être remis?

5 questions essentielles pour m'assurer du respect de l'intégrité intellectuelle de mon travail\*

\* Adaptation par Karine Lemieux (Faculté des sciences) et Sonia Morin (Service de soutien à la formation) d'un outil développé par le Service de développement pédagogique, des programmes et de la recherche du Cégep Marie-Victorin, 2017.







## L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

### Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

#### 9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre. Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
  - b) commettre un autoplégat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
  - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
  - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

#### Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplégat).

## Autrement dit : mentionnez vos sources